

**Arrêté du 3 février 2023 portant inscription au titre de l'année 2023 au tableau d'avancement
à la hors classe des directeurs et directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux**

LA DIRECTRICE GENERALE PAR INTERIM

- Vu le code de l'action sociale et des familles ;
Vu le code de la santé publique, notamment l'article L.6141-1 ;
Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2007-1939 du 26 décembre 2007 modifié relatif au classement indiciaire applicable au corps des directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;
Vu l'arrêté interministériel du 26 décembre 2007 modifié relatif à l'échelonnement indiciaire applicable au corps des directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

ARRÊTE

Article 1 : Les directeurs et directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de classe normale ci-après sont inscrits au titre de l'année 2023 au tableau d'avancement à la hors-classe de ce corps :

Sont nommé(e)s au 01/01/2023 :

1. BADIOLA Joana
2. BERTHELEMOT Stéphane
3. BLANC Vincent
4. BRAJEUL Maria
5. CABOUCHE Alexandre
6. COMBES Barbara
7. DE LACLOS Marie
8. DELANNOY Colin
9. DESROLLES Thierry
10. DETCHART Alix
11. DUGOU Emmanuelle
12. ETIENNE Florent
13. EUVRARD Thibault
14. FISCHER Marion
15. GOUABAULT Pierre
16. JACQUES Alexandre
17. JERAMA Marie-Rose
18. JOYEUX Laura
19. LAPRUGNE Géraldine
20. LAVAUD Thomas
21. LEBLOND Chloé
22. LEBOUCHER Nadine
23. MAGNIN Valeh
24. MAUGARS Aurélien
25. MELQUIOND Claire

26. MICHAUT-LABOSSE Nathalie
27. MONTASTRUC Béatrice
28. ORSONNEAU Prisca
29. PAYET Lisa
30. PIEDFERT Sébastien
31. PIN Pascal
32. PONE Céline
33. POUSSART Emmanuel
34. RACON Philippe
35. RAULT Anthony
36. RUP Adeline
37. SCHUMM Sophie
38. SIMION Maxime
39. SOTO Julien
40. THIBAUD Claire
41. VAILLANT Nadine
42. WALLET Olivier
43. WERBROUCK Vincent

Sont nommé(e)s à une date ultérieure :

- | | |
|---------------------------|------------|
| 44. EL HASSIOUY Khadija | 10/01/2023 |
| 45. TONNELIER Tiphaine | 29/08/2023 |
| 46. LEROUX Delphine | 01/09/2023 |
| 47. BERTHE Anne | 05/09/2023 |
| 48. MATIP Paulette | 15/09/2023 |
| 49. MARTIN-GUILLOT Amélie | 01/11/2023 |

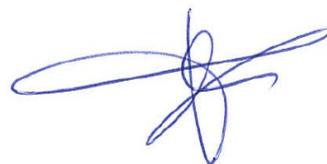
Article 2 :

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteur de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

Article 3 :

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin Officiel Santé - Protection sociale - Solidarité*.

Fait le 3 février 2023



Christel PIERRAT